



Florennes, le 14 février 2011

Plan de Cohésion Sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville 1
5620 Florennes
Tél : 071/68.14.64-071/68.14.69
0474/94.99.93
quentin.lorent@florennes.be
marion.leboutte@florennes.be

PV de la plateforme ATL/mobilité du 14/02/2011.

1. Présents :

Madame COSSE (CPAS de Viroinval), André YINDA (mobil insert), Roland VANDERECK (MCR), Nicolas LEBECQ (AMO jeunes 2000), Vanessa DELOBBE (CPAS de Florennes), Anne France STIMART (Bibliothèque), Elodie (Stagiaire Bibliothèque), Marc VANDERECK (Stagiaire PCS), Marion LEBOUTTE (PCS), Quentin LORENT (PCS).

2. Excusés :

Frédérique SEYLER (présidente du CPAS), Dominique MICHEL (MIRESEM), Christine HOECKE (ATL).

3. Introduction :

M. LORENT remercie les participants.

4. Job mobile :

Mme COSSE nous présente le service Job mobile mis en place sur la commune de Viroinval. L'idée de ce service est venue d'un constat relatant la pauvreté de la commune en matière de mobilité.

Au départ le CPAS de Viroinval crée le service « HELIS » prévu pour des transports dans le cadre de soins médicaux, pour des démarches administratives, des achats ménagés indispensables. Ce service fut vite dépassé par la demande et une initiative de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale, (IDESS) a été créée pour développer ce réseau de transport. En raison du succès du projet, le CPAS a introduit une demande de subsides pour acquérir des véhicules supplémentaires (une petite voiture et 5 scooters) réservé uniquement au service JOB mobile pour toute personne de Viroinval inscrite dans un parcours d'insertion. C'est-à-dire pour se rendre à des formations, pour des RDV administratifs, stages, entretiens d'embauches,... Ce subside leur a permis de couvrir les frais de la première année de fonctionnement du service.

Ces véhicules ne devant servir que dans une optique d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires. Suite à ce choix d'orientation le CPAS pensait avoir un « boom » au niveau des demandes. Ce qui n'a pas été le cas et plusieurs pistes de réflexion ont émergés :



Plan de cohésion sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville, 1 - 5620 Florennes
quentin.lorent@florennes.be

Avec le soutien de la WALLONIE et de la Commune de FLORENNES



Wallonie

- L'immobilisme de la population et le manque de motivation, beaucoup de gens ne se projettent pas dans un avenir professionnel.
- Le public cible doit être insérer socialement, avant de l'être professionnellement.
- La demande ne convient peut-être pas/plus aux attentes de la population.

Le service possède un champ d'action très large et pourtant il n'arrive pas à accrocher le public au principe. Un travail doit-être effectué en amont par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'insertion sociale.

La promotion du service passe essentiellement par les partenaires.

Le prix n'est t'il pas un frein au projet ? Mme COSSE précise que le prix est très démocratique et que le problème ne s'est pas posé.

Le groupe propose de faire un relais avec l'association chapitre 12 qui est une association des CPAS de Philippeville, Florennes et Viroinval.

Lors du prêt du véhicule, il est demandé une caution, une copie du permis de conduire et une attestation confirmant une démarche d'insertion socioprofessionnelle.

5. Mobil-insert (Voir Annexe) :

L'association mobile insert a pour mission l'accessibilité au permis de conduire pratique à un public fragilisé et qui s'inscrit dans une démarche d'insertion.

Les critères d'accessibilités sont :

- D'être inscrit dans le cadre d'une démarche d'insertion professionnelle, attesté par l'inscription auprès d'un opérateur d'insertion agréé.
- D'être en possession du permis théorique.
- D'être domicilié sur le grand Charleroi.
- D'être physiquement et mentalement apte à la conduite.

Le service ne garanti pas les résultats mais met tout en œuvre pour aboutir à l'obtention du permis. En général, le bilan reste positif.

Le service rencontre un vif succès sur Charleroi, il répond à un réel besoin de la population.

Mobil insert travaille en partenariat avec les différents organismes d'insertion régionaux (missions régionales, CPAS, PCS,...).

Ces formations se déroulent en trois modules :

- L'apprentissage de base à la conduite (en moyenne 20 h mais varie selon les candidats).
- La préparation de l'examen pratique :
 - Comment gérer son stress dû à l'examen.



- Réalisation de circuits d'examen dans les conditions de l'examen.
- L'examen :
 - Une à deux heures avant l'examen le candidat est pris en charge afin de se re-familiariser au véhicule, et surtout de l'aider dans sa gestion du stress (principale cause d'échec).

L'association travaille avec des moniteurs bénévoles qui sont recrutés et formés par des moniteurs brevetés. La convivialité et le dynamisme de l'équipe sont des facteurs qui fidélisent les bénévoles. Ceux-ci sont amenés à établir une relation de confiance avec les candidats. Le planning est organisé en fonction des disponibilités des guides qui sont au nombre de 12, ceci n'est pas suffisant, l'association recrute toujours.

Les guides reçoivent une formation d'une semaine, ceux-ci doivent répondre aux critères suivant :

- Etre en possession d'un permis de conduire depuis minimum 8 ans
- Etre en ordre de sélection médicale
- Un certificat de bonne vie et mœurs
- Avoir la fibre sociale

Les bénéficiaires du service ne paient rien. Ce sont les organismes d'insertion partenaires et pourvoyeur du public qui par convention paient les frais de prise en charge. La formule est de 1000 € par permis de conduire.

Dans le système classique, les auto écoles coutent cher. Une moyenne de 20h est prévue mais pour le public « défavorisé » il faut compter environ 50 h. L'argent est un frein mais aussi les méthodes d'apprentissages inadaptés à ce public.

L'association possède ses propres véhicules agréés et équipés de double commande, un véhicule financé par la loterie nationale et 2 véhicules financés par leur propres ressources.

Le champ d'action de l'association était au départ limité au grand Charleroi et ses communes avoisinantes. Actuellement il y'a des possibilités de délocalisation, par exemple pour la MIRESEM, le service vient deux fois par semaine dans la région.

Mobil + propose en complément :

1. Des informations sur les financements alternatifs (Ex : CREDAL) et la gestion d'un budget.
2. Des informations sur les assurances.
3. Remplir un constat d'accident et gérer son stress après un accident.
4. L'éco conduite.
5. La mobilité alternative.

Depuis aout 2009, mobil insert à accompagné 200 personnes pour leur permis de conduire avec un taux de réussite de 80 %. Actuellement la liste d'attente compte environ 200 personnes.

Concernant les permis passés à l'étranger, la législation est très claire, il faut se renseigner auprès du service permis de conduire de sa commune. Mobil insert propose des remises à niveau dans certains cas.



6. GT unique PCS Mobile :

Une réunion unique de présentation de la convention et du règlement de prêt du véhicule PCS est convenu le 7 mars 2011 à 14h00.

7. Plateforme Intersectorielle mobilité du sud de l'entre Sambre et Meuse:

Cette plateforme regroupe une multitude d'acteurs de 12 communes et traite le thème de la mobilité au sens large. Il s'agit d'une réflexion globale sur le territoire à laquelle nous participons. Un site Internet a été créé <http://www.plateforme-esem.be/> ainsi qu'un prospectus.

Au départ de cette plateforme un Schéma d'accessibilité pour la zone est en cours de création. Il s'agit d'un travail financé par la BEP, IGRETEC et la région Wallone, un délai d'un an est prévu pour la récolte des données, le diagnostic et l'élaboration de pistes de solutions et d'actions. Le cahier des charges établi par la plateforme sera présenté prochainement à la région wallonne.

8. ATL :

Mme HOECKE ne pouvant être présent ce jour a fait un bref résumé à M. LORENT. Le programme CLE a été proposé à la CCA début de ce mois. Ce programme est en attente d'une prise de position du Collège. Mme HOECKE nous fera un retour plus complet lors de la prochaine réunion.

9. Conclusion :

La prochaine réunion est fixée le 28 avril 2010 à 14h00. M. LORENT remercie les participants et clôture la réunion.

VANDERECK Marc.
Stagiaire Assistant social du
Plan de Cohésion Sociale
Administration communale de Florennes.



Plan de cohésion sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville, 1 - 5620 Florennes
quentin.lorent@florennes.be

Avec le soutien de la WALLONIE et de la Commune de FLORENNES



Wallonie